COLLOQUE
16 MARS 2012

Maison des Associations Internationales (MAI)
Rue Washington 40 | 1050 BRUXELLES

Être étranger est-il un crime?

PROGRESS LAWYERS NETWORK
WWW.PROGRESSLAW.NET
ADVOCATEN | AVOCATS | LAWYERS

En collaboration avec l'asbl Dereac
et **avec le soutien de l'EJDH**
(Association Européenne des Juristes pour la Démocratie & les Droits de l'Homme) **et l'AIJD**
(Association Internationale des Juristes Démocrates)

L'Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones a agréé le colloque à raison de 6 points de formation permanente
Agréé par IFJ

Photo: © CRER

EN PRATIQUE

Renseignements

PROGRESS Lawyers Network
Broederminstraat 38, B - 2018 Anvers
T+32 (0)3 320 85 30, F+32 (0)3 366 10 75
info@progresslaw.net, www.progresslaw.net

Frais de participation (comprenant sandwiches et boisson)

- Avocats et magistrats (dans le cadre de la formation permanente): € 140 (comprenant le syllabus)
- Avocats-stagiaires, autres: € 40
- Etudiants, chômeurs: € 15
- Syllabus à obtenir séparément: € 15
- CD à obtenir séparément: € 5

L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

INSCRIPTIONS avant le 6 mars 2012

- En renvoyant le formulaire rempli avant le 6 mars 2012 au secrétariat du colloque
- Vous pouvez vous inscrire via **www.progresslaw.net**
- Votre inscription n'est définitive qu'après réception du paiement par versement sur le numéro de compte 630-0676690-77 de l'asbl Dereac avec mention de votre nom. (IBAN: BE80 6300 6766 9077 - BIC: BBRUBEBB)
- L'annulation et le remboursement des frais de participation sont possibles à condition de prévenir trois jours avant le colloque

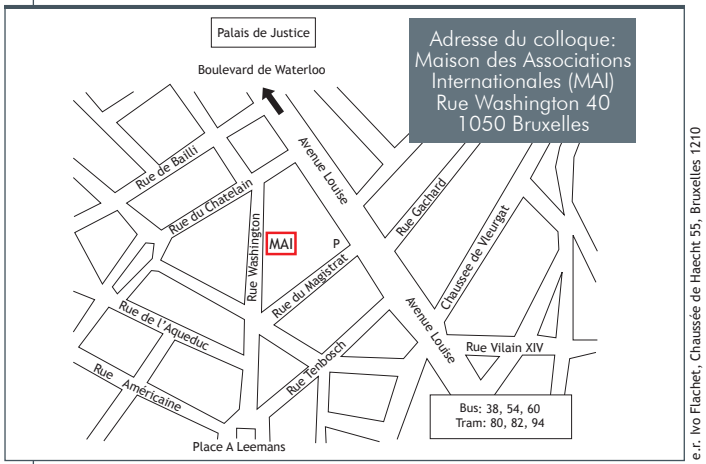

e.r. Ivo Flachet, Chaussée de Haecht 55, Bruxelles 1210

Inscription avant le 6 mars 2012

Merci de compléter le formulaire ci-dessous et de le renvoyer par courrier, par fax (+32 3 366 10 75) ou par e-mail à info@progresslaw.net
Vous pouvez vous inscrire via **www.progresslaw.net**

Nom: _____ Prénom: _____

Entreprise, organisation ou institution: _____

Fonction: _____

Rue + numéro: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Je voudrais un syllabus séparément (€15): ____ (compris dans le prix pour avocats et magistrats uniquement)

Je voudrais séparément un CD (€5): ____

(Ces données seront reprises dans les fichiers administratifs de PROGRESS Lawyers Network, Broederminstraat 38, 2018 Anvers. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, il est possible d'y avoir accès et de les corriger.)

'Être étranger est-il un crime? Nous ne le pensons pas.' Ainsi se terminait l'opinion partiellement dissidente commune à 6 juges de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Saadi c. Royaume-Uni du 29 janvier 2008.

Si le constat de la criminalisation des migrants n'est pas neuf, ce phénomène inquiétant s'amplifie. La criminalisation frappe tant l'individu qui souhaite quitter son pays que l'immigré dans le pays d'«accueil». Elle se matérialise dans des dispositifs militaires (FRONTEX), dans des accords entre Etats, dans des sanctions pénales de plus en plus nombreuses, dans des mesures administratives attentatoires aux droits à la liberté et à la vie privée, dans la constitution de bases de données stigmatisantes (SIS, EURODAC, VIS) …
Cette criminalisation entre en collision frontale avec le respect des droits fondamentaux des migrants. Un objectif central du colloque sera d'analyser en profondeur ces violations des droits fondamentaux dans une perspective pratique et utile pour le praticien.

En outre, cette criminalisation détermine dans une large mesure l'image du migrant dans nos sociétés. Ces politiques qui assimilent directement ou indirectement le migrant à un criminel marquent les opinions, avec quelles conséquences? Quels rôles jouent les médias? Avec ces questions, nous tenterons de dépasser le cadre strictement juridique de l'analyse.

Le colloque sera également l'occasion de discuter différentes pistes de résistance.

Dans cette perspective, à côté de juristes spécialisés, nous accueillerons des personnes qui travaillent sur le terrain au jour le jour ainsi que des représentants du monde syndical et des médias.

Comme orateurs venant de l'étranger nous accueillons:
- **Claire Rodier**, juriste au Gisti et cofondatrice de Migreurop
- **Nathalie Ferré**, maître de conférences en droit privé à l'université Paris 13, présidente honoraire du Gisti
- **Claire Dubois-Hamdi**, juriste au greffe de la Cour européenne des droits de l'homme
- **Claire Saas**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes

PROGRAMME

8h30 Accueil et inscription

9h – 9h20 INTRODUCTION

Ico MALY, coordinateur de Kif Kif

9h20 - 10h30 SESSION 1
Le 'délit d'émigration'

- Aux frontières de l'Europe
Claire RODIER, juriste au Gisti (Groupe d'information et de soutien des Immigrés) et cofondatrice de Migreurop
- Frontex: la milice de la Forteresse Europe
Mieke VAN DEN BROECK, avocate PLN
- Mineurs étrangers non accompagnés aux frontières
David LOWYCK, tuteur et directeur de Minor-Ndako

Questions réponses avec la salle

10h45-12h30 SESSION 2
La criminalisation dans le pays d' « accueil »

- Le délit de solidarité en France et l'instrumentalisation de la lutte contre la traite et le trafic
Nathalie FERRÉ, maître de conférences en droit privé à l'université Paris 13
- La criminalisation du mariage
Kati VERSTREPEN, avocate
- Quelles limites au fichage des migrants dans les bases de données belges et européennes?
Mathieu BEYS, juriste, commission justice de la Ligue des droits de l'Homme
- La victime en situation irrégulière et l'obligation de dénonciation des fonctionnaires
Cédric SMEETS, commissaire de police

Questions réponses avec la salle

12h30 Lunch

13h30-14h20 SESSION 3
La criminalisation assumée via la détention et l'expulsion

- Comment contester la détention des étrangers sur le plan national?
Zouhaier CHIHAOUI, avocat
- Les balises de la Cour européenne des droits de l'homme
Claire DUBOIS-HAMDI, juriste au greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

Questions réponses avec la salle

14h20-15h40 SESSION 4
Pistes de résistance

- Naufrages en Méditerranée: des plaintes pour lutter contre l'indifférence
Claire SAAS, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes
- Travail indécent et dangereux: des initiatives syndicales
Guy TORDEUR, secrétaire fédéral CSC
- La campagne Migreurop « Droit de regard dans les lieux d'enfermement »: connaître et faire connaître la pratique de détention des migrants pour mieux la dénoncer
Evelyne VAN MEESCHE, Ligue des droits de l'Homme
- Le rôle des médias
Tine DANCKAERS, journaliste MO*

Questions réponses avec la salle

15h40-16h00 CONCLUSIONS

Selma BENKHELIFA et Marie-Pierre DE BUISSERET, avocates PLN

16h00-17h00 Réception

UNE TRADUCTION SIMULTANÉE EST PRÉVUE - POSSIBILITÉ DE POSER DES QUESTIONS APRÈS CHAQUE SESSION